

Il ne faut pas compter sur ceux qui ont créé le problème pour le résoudre. (Albert Einstein)

le journal des retraité·e·s de Chaumont

<https://www.facebook.com/syndicat.cgt.retraites.chaumont/>



Syndicat **CGT** des retraités de Chaumont - 24 avenue du Général Leclerc 52000 Chaumont - N° 322 - SAMEDI 21 JANVIER 2023



2500 MANIFESTANTS À CHAUMONT, 800 À LANGRES ET PLUS DE 1500 À SAINT-DIZIER... Du monde, beaucoup de monde pour la 1ère journée de grève et d'action contre la réforme des retraites. Huit syndicats - c'est assez rare pour être souligné- au coude-à-coude dans une manifestation haut en couleur. Et des interventions syndicales en phase avec les manifestants qui exprimaient tous la nécessité de poursuivre et d'amplifier encore l'action.

● > EHPAD

“ DIS-MOI COMMENT TU TRAITES TES VIEUX, JE TE DIRAI DANS QUELLE SOCIÉTÉ TU VIS ”

Dans un communiqué de notre journal de mai 2021, nous faisons part du rapport de Claire Hédon, Défenseure des droits, sur la situation des Ehpads et la prise en charge délétère des résidents, encore aggravée par la pandémie, « l'atteinte aux droits fondamentaux, au respect de la dignité et à l'intégrité des personnes accueillies ».

Elle y notait, de la part des directions d'établissements, des violations de la liberté d'aller et venir, la réalisation de tests de dépistage sans consentement, de restrictions de sorties, visites interdites, interdictions d'assister à la mise en bière d'un défunt proche et y réaffirmait le droit au maintien des liens familiaux. Bon nombre de ces mesures perdurent du fait principalement du manque de personnel. Le ratio recommandé d'encadrement de 8 soignants pour 10 résidents est à peine de 6 en France, alors qu'il est de 10 dans les pays nordiques.

Aujourd'hui, à la veille de présenter un rapport de suivi des 64 recommandations émises en mai 2021, la Défenseure dénonce le manque de réponses des pouvoirs publics face à la hausse des signalements des atteintes aux droits. « Dix-huit mois après le premier rapport, le bilan s'avère extrêmement préoccupant : 9% de nos préconisations se sont traduites par une action, 55% ont fait l'objet d'annonces mais peinent à se réaliser et 36% restent sans réponses ».

Ce constat est accablant pour le gouvernement. À sa lecture, au regard des propositions réactionnaires actuelles en matière de retraite, se dessine un profil de société inquiétant et brutal, sans tendresse ni reconnaissance pour ceux qui ont créé les richesses de notre pays.

La Défenseure des droits demande qu'un plan d'action soit engagé à bref délai, tant sur la place des personnes âgées vulnérables au sein de notre société que sur les ressources qui doivent être mobilisées pour que les personnes accueillies en EHPAD soient traitées sans discrimination et avec dignité. **LOUIS LAPRADE**

> FRAUDE À LA SÉCU
**CIOTTI ET LES
VALEURS DE LA
DROITE...**

LIRE PAGE 4 (LE BILLET DE ELTÉ)

LE DESSIN DE LA SEMAINE



Dessin de Babouze paru dans l'Humanité

> retraites

LES BOBARDS DE MACRON !

Jospin avait mis en place un fonds de réserve pour les retraites. Il est doté de 35 milliards €.

Les systèmes de retraite complémentaire ont eux aussi des fonds de réserve s'élevant à 116 milliards €. Au bas mot, on a 151 milliards € de réserve pour les retraites.

La CADES (Caisse d'amortissement de la dette sociale), créée en 1996 et alimentée par la CRDS (contribution à la réduction de la dette sociale) jusqu'en 2024, dégagera encore 24 milliards €.

Le président de la CADES déclare : « aucun gouvernement n'a eu à gérer une telle manne d'argent ». Nouveau total, 175 milliards €.

Il n'y a donc pas de problème de financement des retraites. Je pourrais continuer en expliquant qu'en créant des emplois et en augmentant les salaires, on finance les retraites sans aucun problème.

Le vrai souci, c'est la pauvreté des personnes âgées (dont les retraites ont beaucoup baissé) qui va s'étendre massivement dans les prochaines années si le gouvernement persiste sur cette voie.

La plus grande réussite de l'histoire sociale de la France est qu'on a un taux de pauvreté parmi les retraités le plus bas au monde.

Avant la création de la sécurité sociale en 1945, soit on avait du patrimoine, soit on était pauvre. La grande majorité des gens étaient pauvres.

Allons-nous revenir 70 ans en arrière ? Non ! Continuons la mobilisation avec tous les syndicats.

PASCAL PRUVOT

> financement des Retraites

DE L'ARGENT, IL Y EN A !

La hausse des recettes allouées aux retraites n'est jamais évoquée comme une solution par le gouvernement qui ne retient que la hausse de l'âge de la retraite ou la baisse du niveau des pensions.

Or la CGT propose un plan de financement de 100 milliards d'euros (4% du PIB) qui permettrait d'assurer la retraite à 60 ans avec 75 % du dernier salaire. On peut faire ça :

- En revenant au plein emploi (3% de chômage)
- En augmentant de 1% le salaire moyen
- En respectant l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (voir ci-dessous)
- En supprimant les exonérations de cotisations sociales qui ont été offertes aux patrons ces dernières années (75 milliards d'euros)
- En mettant à contribution les dividendes (20 milliards d'euros) et l'épargne salariale et la CSG (10 milliards d'euros)
- En modulant à la hausse les cotisations sociales des entreprises qui suppriment des emplois (jusqu'à 10 milliards d'euros)

L'ÉGALITÉ SALARIALE FEMME-HOMME C'EST 5,5 MILLIARDS D'EUROS EN PLUS POUR LES RETRAITES

Dans le secteur privé, [les femmes gagnent en moyenne 28,5 % de moins que les hommes](#). Elles travaillent plus souvent à temps partiel et dans des métiers moins bien payés que les hommes. En équivalent temps plein, l'écart de salaire reste de plus de 16,5 % dans le secteur privé et de près de 14 % dans la fonction publique, [selon les chiffres de l'Insee](#).

Cet écart s'est très faiblement réduit en dix ans, quand les femmes percevaient alors en moyenne 80 % du salaire des hommes.

Ni les politiques publiques ni la « responsabilité sociale » des entreprises ne se sont révélées à la hauteur de ce défi.

Comblant ces écarts de salaires améliorerait les rentrées de cotisations sociales. Cela rapporterait « 5,5 milliards d'euros de cotisations retraite supplémentaires ».

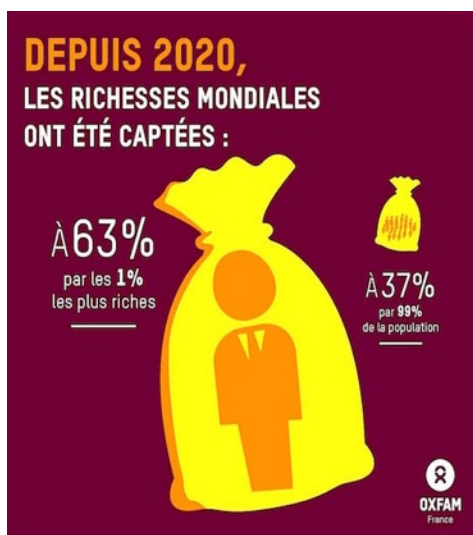
Ce chiffre est mentionné dans [une étude du Conseil recherche ingénierie formation pour l'égalité femmes-hommes \(Corif\) publiée en 2017](#). Les inégalités salariales « sont une des causes des forts écarts de pension entre les sexes », soulignait cette étude.

(<https://basta.media/>)

Taxer à hauteur
D'À PEINE 2%
LA FORTUNE DES
MILLIARDAIRES FRANÇAIS
suffirait à financer le
déficit attendu
DES RETRAITES.



OXFAM
France



PRENEZ CONTACT - ADHÉREZ

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail : Téléphone :

Mail secretariat@cgtretraites-chaumont.fr

Téléphone **06 79 61 00 78**

RETOURNER : SYNDICAT **CGT** DES RETRAITÉS DE CHAUMONT • 24 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC - 52000

> consommation

UNE LOI SCANDALEUSE, EN FAVEUR DES MULTINATIONALES

La hausse des prix de l'alimentation dans les grandes surfaces (+14%) pourrait s'aggraver encore si la loi du député macroniste Frédéric Descrozaille est adoptée.

Elle prévoit qu'en cas de désaccord entre distributeurs et fournisseurs, les multinationales imposeront leurs tarifs après le 1^{er} mars. Jusqu'à présent, si un accord ne pouvait être trouvé avant la fin des négociations, les grandes surfaces pouvaient, avec un préavis, prolonger les prix d'achat négociés durant l'année précédente, le temps de trouver un nouvel accord.

Or, avec cette loi, soit le nouveau tarif demandé par l'industriel s'impose, soit il y a arrêt pur et simple de la livraison. Un cadeau fait aux multinationales de l'agroalimentaire que les enseignes Leclerc, Lidl, etc. refusent car elle se déclarent contraintes d'accepter d'importantes hausses de prix.

> services publics

TIMBRE ROUGE

Un timbre rouge (pardon pour nos lecteurs qui ont le journal en noir et blanc) en en-tête de notre journal en lieu et place du logo CGT Retraités.



Nous sommes interpellés, sur le marché notamment, par des retraités, mais pas seulement, qui viennent nous faire part de leur incompréhension, de leur désarroi et de leur colère face à cette mesure tout droit sortie de la tête d'énarques aux cerveaux complètement altérés (pléonasme, nous a-t-on dit...).

Comme nous l'écrivions la semaine dernière, il va donc falloir rédiger notre lettre en ligne ou numériser le document et l'envoyer sur le site de La Poste, à partir de son PC, si PC vous avez ou depuis un bureau de poste s'il en existe encore un près de chez vous. Bonjour la simplicité et la confidentialité...

Si l'on y ajoute les expérimentations de tournées un jour sur deux, c'est bien la fin du service public du courrier qui est en jeu.

SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT

> fournisseurs d'énergie

LE BEURRE ET L'ARGENT DU BEURRE

Le fait de produire de l'énergie d'origine nucléaire à 40 euros, d'être obligé de la vendre à 42 euros à des fournisseurs* qui vous la revendent à 280 euros devrait faire s'interroger tous les Français.

En effet, 70% de l'électricité de ces fournisseurs* qui ne la produisent pas, mais l'achètent à EDF grâce à l'ARENH*, va vous être revendue à 280 € et ils seront indemnisés de leurs "pertes" par l'Etat, donc par nous !

Bruno Lemaire se félicite d'avoir imposé ce bouclier tarifaire aux revendeurs d'électricité pour aider les commerçants et les petites entreprises.

Mais les seuls gagnants sont les revendeurs d'électricité, pas les boulangers ni les bouchers.

MARIE-ROSE PATELLI

*(Mega Énergie, TotalÉnergies, ENI, Ohm Energie, Mint Énergie, Ekwater...)

** ARENH : accès régulé à l'électricité nucléaire historique

RÉFORME DES RETRAITES

MOBILISONS-NOUS !

SIGNEZ LA PÉTITION « NON À CETTE RÉFORME INJUSTE ET BRUTALE » DE L'ENSEMBLE DES SYNDICATS SUR LA PLATEFORME

[CHANGE.ORG](https://www.change.org)

> billet

DÉMOCRATIE ET CONTRAT SOCIAL

Les temps sont durs pour la défense des principes démocratiques. La réflexion vaut à tous niveaux. De l'international au local même si, à l'évidence, les causes et les effets n'ont pas une importance identique. L'opportunité d'aborder le sujet d'un point de vue local est venue d'une intervention au Conseil départemental de son Président, Nicolas Lacroix.

À l'occasion de son explication sur la décision concernant les hôpitaux, il s'est « lâché » sur sa conception bien personnelle de sa fonction d'élu et, par extension, de tout élu. La citation serait longue. Pour faire bref : Élu le jour J équivaut à obtenir un blanc-seing jusqu'à la prochaine élection. La citoyenneté entre deux votes reste un droit, mais ne vaut pas tripette. En résumé « Tu votes et tu la fermes ! ». En suivant ce principe, le gouvernement pourrait imposer, aujourd'hui, un recul de l'âge de la retraite à 70 à 80 % de la population.

Pour soutenir ce point de vue, il ne faut pas hésiter à faire prendre des vessies pour des lanternes. Ainsi « On a eu la confiance des Haut-Marnais. On décide ». 26 000 voix sur 130 000 inscrits, c'est un résultat qui mérite un peu plus de modestie. Et qui invite à être plus à l'écoute des souhaits d'une plus grande part de la population.

Enfin, il y a 260 ans déjà, Rousseau soutenait qu'un peuple qui se pense libre en votant tous les 5 ans se trompe fort. Il n'est libre qu'un jour tous les 5 ans ! Nicolas Lacroix est jeune, mais fort en retard avec l'Histoire sur le sujet.

G. TARDENOIS

1^{ER} MAI 2023 SALLE DES FÊTES DE BROTTES-CHAUMONT au rendez-vous de la solidarité et de la fraternité



ÉRIC FRASIAK

« On dit souvent que les artistes donnent le meilleur d'eux-mêmes dans les périodes troubles. Le Vietnam et les Doors, l'ère Bush à la sauce Green Day, les pamphlets d'un Ferré vers la fin de règne du Grand Charles. Les exemples sont légion. Le nouvel album d'Eric Frasiak est dans cette veine. C'est la chronique des années Covid avec tout ce qu'elles comportent de peurs, d'exoïs et au final de divisions.

Comme toujours, les paroles, d'une grande justesse, sont particulièrement soignées. L'artiste installé à Bar-le-Duc prouve à nouveau qu'il est une des plus belles plumes de la chanson française contemporaine. Une chanson intelligente et bourrée d'humanité. Le public ne s'y trompe pas, lui qui est toujours plus nombreux lors des concerts de l'artiste. »
(Anicet Seurre - Le Journal de la Haute-Marne)

11H15 : PRISES DE PAROLE

11H45 : APÉRITIF OFFERT

12H30 : PAELLA GÉANTE

15H00 : CHANSONS AVEC ERIC FRASIAK

POUR RÉSERVER

Adriana Vallant : 06 7 (Chaumont)

Frédéric Hayer : 06 73 35 11 80 (Langres)

CONCERT ET PAELLA : 27€ • CONCERT SEUL : 15€

CIOTTI ET LES VALEURS DE LA DROITE...

Médiapart a révélé cette semaine que la mère du chef de file de la droite, Eric Ciotti, était prise en charge depuis 18 ans dans un service de court séjour de l'hôpital public. Elle aurait dû, après quelques semaines, intégrer un Ehpad ou autre établissement spécialisé. Quelques mois, à la rigueur, s'il s'était avéré difficile de trouver rapidement une place. Mais 18 ans !..

Tous ceux qui ont eu à connaître la situation du proche «stabilisé» que l'hôpital ne peut pas garder, comprennent l'énormité du passe-droit qui a été octroyé à Eric Ciotti et sa famille.

Non seulement ces assistés n'ont eu aucun scrupule à monopoliser un lit qui aurait pu servir à des centaines de malades, mais ils ont réalisé là une belle affaire financière. Car, dans ce service, pratiquement tout est payé par la sécurité sociale. Médiapart a calculé que si Mme Ciotti avait été placée, comme elle le devait, dans un service de longue durée dont l'hébergement n'est pas pris en charge par la sécu, le coût résiduel pour la famille aurait atteint jusqu'ici plus de 526 000 euros.

Le plus révoltant, c'est qu'une fois de plus cette tricherie, sur le dos des finances publiques, est perpétrée par un donneur de leçons, un digne successeur de Fillon...

Preuve encore que les valeurs des représentants de la droite se résument à deux seuls mots : le fric.

Ceux qui partent en guerre contre l'assistantat, qui voudraient faire passer les petits fraudeurs de la CAF pour un fléau national, qui n'ont cessé de démolir les mesures sociales... sont les premiers, et de loin, à se goinfrer d'argent public.

On n'en finirait plus d'énumérer toutes les combines, légales ou non, qui leur permettent, toujours plus, de faire ruisseler l'argent des petits vers les gros.

Le dernier coup (mais il est récurrent) s'appelle «réforme des retraites». Chacun sait bien qu'il n'y a ni urgence, ni fatalité. Y a-t-il une seule raison objective pour qu'un représentant et prétendu défenseur du peuple s'acharne à vouloir dégrader la qualité de vie de ses concitoyens ?

Cette mesure n'a, toujours et encore, qu'une seule finalité : dépouiller le bien public pour enrichir le privé.

Rassurons-nous tout de même, quoi qu'il arrive, Eric Ciotti n'aura aucun souci matériel pour ses vieux jours.

ELTÉ - 19 janvier 2023

> Châteauvillain-Parc aux Daims

BRUNO SIDO REVIENT SUR LE LIEU DU "CRIME"

Après avoir œuvré au saccage de notre magnifique Parc aux daims à coups de dynamite et de pelleteuses, le sénateur Bruno Sido était de retour à Châteauvillain, sur le lieu du "crime". Oubliés les millions d'euros d'argent public gaspillés en travaux et études inutiles. «Le nabab de la Haute-Marne*» était au vœux de Mme Lavocat, campagne pour les élections sénatoriales oblige !

À 72 ans, briguerait-il un nouveau mandat sous les ors du Sénat où la pénibilité, les troubles musculo-squelettiques, les maladies professionnelles, la pension de retraite sous le seuil de pauvreté ... n'existent pas ?

Fervent soutien des macronistes pour le report de l'âge de départ à la retraite de 62 à 64 ans et la fin des régimes spéciaux de retraite (SNCF, RATP, EDF-GDF etc.), on ne l'entend pas revendiquer la fin du régime spécial des sénateurs dont la pension de retraite moyenne avoisine les 3800 € !

Qu'il assume ses choix politiques et se les applique ! Bonne retraite, Bruno Sido !

MARIE-ROSE PATELLI

*Surnom donné à Bruno Sido en 2011 par certaine presse, pour son train de vie de monarque aux frais du conseil départemental lorsqu'il en était le président.

COMBIEN D'ANTENNES-RELAIS SUR LE TOIT DE LA TOUR ASHTON ?

Alors que la porte d'entrée de la tour d'Ashton est toujours ouverte aux quatre vents, que des balcons menacent de s'effondrer sur les échafaudages en place depuis deux ans, les seuls travaux qui sont réalisés actuellement dans l'immeuble concernent l'opérateur Bouygues.

Combien d'antennes de téléphonie y a-t-il sur le toit du bâtiment ? Quel impact sur la santé des locataires ? Combien ces antennes polluantes rapportent-elles à Chaumont Habitat ? Pourquoi fleurissent-elles majoritairement sur les tours HLM ?

Les installer dans le parc privé nécessite l'unanimité de tous les copropriétaires. Sur les immeubles HLM, les opérateurs n'ont, en revanche, qu'un seul interlocuteur, le bailleur social. Les logements HLM sont donc devenus le nouveau cadre privilégié des opérateurs pour l'implantation d'infrastructures de relais. L

es locataires n'ont pas leur mot à dire. Ils ont souvent l'impression d'être relégués au rang de citoyens de seconde zone subissant les effets des ondes contre leur volonté. Si au moins, l'argent que ces antennes rapporte à Chaumont Habitat était utilisé pour des travaux dans la tour...

MARIE-ROSE PATELLI

MERCI À CELLES ET CEUX QUI AIDENT LE JOURNAL DES RETRAITÉS

Notre appel à la solidarité financière pour le Journal du retraité est entendu. Merci à Chantal, Éric, Élise, Josette, Jean-Louis, Jacqueline, Sylvie, Gérard, Robert, Jacques, Francis, Liliane, Jean, Christian, Josiane, Denise, James, Jacqueline, Bernard, Jean-Pierre, Jacky, Frank, Gérard, Marie, Nicole, Xavier, Michèle, Maurice, Alain, Marie-Claire, Mustafa, Michel et aux anonymes qui nous remettent leur obole chaque semaine au marché.

SOUTENEZ LE JOURNAL DES RETRAITÉS CGT DE CHAUMONT

Nom et Prénom : Verse.....euros

REMETTRE À UN.E MILITANT.E DU SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT